

Ondes et tumeurs - Des preuves évidentes chez l'animal selon le NTP

2018-11-02 01:01:01

Communiqué de presse du 02/11/2018

Conclusions définitives du Programme National de Toxicologie américain : Des preuves évidentes entre ondes de téléphonie mobile et tumeurs chez l'animal

Après dix années d'études, 30 millions de dollars dépensés, et un processus robuste d'évaluation des résultats par des experts extérieurs, le NTP américain rend aujourd'hui ses [conclusions définitives](#) sur une étude dont l'objet était d'établir ou non un lien de causalité entre exposition aux ondes et cancer. Et elles sont sans appel : chez les rats mâles, **l'apparition de tumeurs au niveau du coeur est reliée à l'exposition aux ondes 2 G et 3 G**, et certaines preuves sont relevées concernant les tumeurs cérébrales et des glandes surrénales.

Hasard du calendrier, ces résultats arrivent au moment où [157 scientifiques et médecins et 86 ONG du monde entier](#) en [appellent à proposer des valeurs limites d'exposition réellement protectrices](#), en réaction aux nouvelles directives établies de manière non scientifique par l'ICNIRP, un organisme non indépendant de l'industrie, ayant pourtant mandat de l'OMS pour établir des valeurs guide.

Selon le Dr Gerd Oberfeld, du Département de Santé Publique de Salzburg en Autriche, on s'est mondialement appuyé depuis trop longtemps sur des directives partielles en matière d'exposition : *"L'ensemble des preuves scientifiques des effets néfastes sur la santé de l'exposition aux CEM est accablant. Il n'est même plus nécessaire de faire appel au principe de précaution pour prendre des mesures."*

Faut-il rappeler que les résultats que vient de publier **le NTP arrivent en complément de tout un corpus de récentes études, encore non intégrées dans les expertises d'évaluation du risque**, comme par exemple [l'étude Lerchl de 2015](#) confirmant le rôle de promotion des tumeurs chez la souris à des niveaux inférieurs aux valeurs limites, ou encore cette [étude épidémiologique indienne](#) parue en novembre 2017, montrant des dommages à l'ADN chez les riverains d'antennes à des niveaux d'exposition rencontrés usuellement dans l'environnement, notamment en milieu urbain.

Des problématiques que le NTP entend maintenant explorer à l'aide de dispositifs plus petits et permettant d'obtenir des résultats plus rapidement. Ces études porteront en effet sur le développement d'indicateurs physiques mesurables, ou de biomarqueurs, des effets potentiels des radiofréquences. Celles-ci peuvent inclure des changements de paramètres tels que les dommages à l'ADN dans les tissus exposés, qui peuvent être détectés beaucoup plus tôt que le cancer.

Les auteurs de l'étude NTP insistent, en outre sur la non prise en compte, dans leurs travaux des évolutions technologiques actuelles. Comme le note Wyde, toxicologue chef des études NTP : *"La 5G est une technologie émergente qui n'a pas encore été évaluée. De ce que nous comprenons actuellement, il est probable que cela diffère radicalement de ce que nous avons étudié"*. Rappelons que nombre de scientifiques s'inquiètent de l'arrivée de cette nouvelle technologie, à l'image de Lennart Hardell, lequel considère qu' **"un moratoire sur le déploiement de la 5G devrait être mis en oeuvre."**

PRIARTEM, signataire de l'appel pour des valeurs limites réellement protectrices, réitère une nouvelle fois sa demande de réévaluation des niveaux de preuve en cancérogénicité par l'ANSES et l'abrogation du décret fixant les valeurs limites au niveau français. PRIARTEM se joindra également aux scientifiques et associations impliquées, afin de libérer l'OMS de l'emprise de l'influence de l'industrie dans la définition de sa politique en matière de champs électromagnétiques.

Contact presse :

PRIARTEM 01 42 47 81 54

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026